

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 16 avril 2019

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

NMC autorisée à céder au Chinois Yichuan ses minerais à basses teneurs

Le 14 mars 2019, la société Nickel Mining Company (NMC) a sollicité jusqu'au 31 décembre 2019, et pour le compte de la SMSP, une autorisation de cession de minerais saprolitiques et latéritiques de basses teneurs en nickel, au bénéfice final de la société chinoise Yangzhou Yichuan Nickel Industry Co. Ltd (Yichuan), via la société Posco International Corporation (Posco).

La demande porte sur un tonnage maximum de 460 000 tonnes humides de minerai à teneur en nickel comprise entre 1.50 % et 1.80 % avec une moyenne annuelle de 1.65 %, et provenant de l'un des cinq centres miniers de la NMC (Ouaco, Poya, Kouaoua, Nakety ou N'Go).

Après avis favorable à l'unanimité du Comité du commerce extérieur minier (CCEM), le gouvernement a accédé à la demande de NMC.

Par arrêté du 19 mars 2018, le gouvernement avait autorisé la société NMC à céder 440 000 tonnes de minerai basse teneur à Yichuan. Une première cargaison de 62 156 tonnes avait été exportée le 23 juillet 2018. En février 2019, sur la base d'un nouveau contrat, la NMC avait exporté 119 500 tonnes, soit un total de 181 606 tonnes humides sur les 440 000 autorisées.

NMC et Yichuan souhaitent aujourd'hui poursuivre les livraisons de minerai jusqu'à la fin de l'année, en utilisant les services de la société Posco.

Pour rappel, la SMSP (Société minière du Sud Pacifique) a signé le 18 octobre 2017 un Memorandum of Understanding (« MOU ») par lequel elle pourrait devenir actionnaire majoritaire de l'usine pyrométallurgique de Yichuan située en Chine et d'une capacité de production de 60 000 tonnes de ferronickel basse teneur (9 à 13 %), en contrepartie d'un engagement d'alimenter cette usine à hauteur de 600 000 tonnes humides de minerai par an.

La demande formulée par la NMC prévoit de s'inscrire à long terme dans le partenariat entre SMSP et Yichuan. Ainsi la société Yichuan serait le client unique de NMC. Et, à l'avenir, NMC pourrait solliciter une demande de cession pour 600 000 tonnes humides par an. Ce partenariat lui permettrait de valoriser ses stocks de minerais à basse teneur en nickel et améliorerait sa situation financière.

* *
*